© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Auto exclusion volontaires FDJ

Par Profil supprimé Postée le 04/03/2019 04:43

> Je voudrais savoir si ils existe un document pour faire ume
> Lever une auto exclusion volontaires merci Cordialement monsieur al

---

Mise en ligne le 04/03/2019

Bonjour,

Il existe deux procédures à respecter pour procéder à la levée de l'interdiction volontaire de jouer.

En effet et pour rappel, l'interdiction volontaire de jouer est une démarche personnelle et confidentielle qui entraîne une mesure d'interdiction s'étendant uniquement sur le territoire national.

Elle est valable pour une durée de 3 ans non réductible dans toutes les salles de jeux (machines à sous et grands jeux) des casinos, des cercles de jeux et des sites de jeux en ligne autorisés.

Si vous souhaitez sa levée, il vous appartient d'en effectuer la démarche. Nous vous avons mis en bas de page les coordonnées du correspondant du Service central Courses et jeux du Ministère de l'intérieur situé dans votre département. Nous vous invitons à le contacter.

Vous pouvez également faire votre demande en ligne sur le site "service-public.fr"rubrique Demande de levée d'exclusion volontaire de jeux

Si vous avez des questions complémentaires, n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) tous les jours de 14h00 à minuit ou au 0974 75 13 13 (Joueurs Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 08h00 à 02h00 du matin.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Correspondants Courses et Jeux du Ministére de l'intérieur Haute-Garonne (Toulouse).